



MAIRIE DE BELLEFROID

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 15 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil municipal régulièrement convoqué le 10 septembre 2021, s'est tenu le 15 septembre à 2021 à 18h30 à l'Espace CHERPIN dans le respect des règles sanitaires.

Présents : ARMENJON Frédéric, AVIET Thierry, BABIN Valérie, BRASSAC Philippe, LEDERMAN Michel, MATHYS Rose-Marie, MEUNIER Philippe, MORLAND Laure, RODRIGUES Philippe.

Procurations : ADAM Bernard à RODRIGUES Philippe, BORNIBUS Emilie à MATHYS Rose-Marie, GAUDRY Mireille à BABIN Valérie, GRANJON Damien à LEDERMAN Michel, MARZI Gilles à AVIET Thierry, TOURATIER Elodie à MORLAND Laure.

Secrétaire de séance : AVIET Thierry

Le maire ouvre la séance à 18h35 et propose d'ajouter à l'ordre du jour le devis du toit du lavoir (Place de la Fontaine). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

1) Aménagement de logements et locaux techniques 4 rue de Ruffey : lancement de la consultation des entreprises.

Suite à la délibération du 16 décembre 2020 approuvant l'estimatif des travaux de réhabilitation de l'ancienne grange en logements locatifs et en locaux pour les services technique de la commune, le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre des travaux susmentionnés, il convient de préparer le dossier de consultation des entreprises et propose de procéder à ladite consultation selon la procédure adaptée.

Une discussion s'engage à propos du choix du mode de chauffage. Un chauffage individuel à gaz est prévu alors qu'un dispositif de pompes à chaleur aurait pu être envisagé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- ✓ décide à l'unanimité de valider les choix proposés par le Cabinet d'Architecture
- ✓ autorise le Maire à lancer la consultation des entreprises selon la procédure adaptée (cette consultation sera distincte de celle engagée par la NET pour l'ACM (accueil collectif de mineurs)).
- ✓ charge le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer toutes les pièces et le marché correspondant à l'issue de cette consultation.

2) Projet de lotissement communal : lancement de la consultation du Maître d'œuvre :

Le Maire indique que de nombreuses demandes de particuliers sont reçues en mairie en vue de l'acquisition de terrains à bâtir.

Il rappelle que la commune possède une parcelle constructible derrière le lotissement Mezzomerico d'une superficie d'environ 1.7 ha

La commission travaux propose d'aménager 1ha lors d'une première tranche.

Afin de respecter le règlement du SCOT du Dijonnais (18 logements/ha), elle propose de réaliser plusieurs logements abordables, ce qui permettrait de proposer des parcelles à bâtir entre 450 et 500 m².

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Conseil municipal charge le maire de solliciter des géomètres-experts, associés à un architecte, en vue de la définition de cet objectif.

3) Travaux trottoirs lotissements

Le Maire propose de lancer dès que possible les appels d'offres pour la réfection des trottoirs pour lesquels une subvention a été obtenue : en particulier Clair Vallon, Tilleuls et Belfontaine (et quelques retouches rue des Racosins ainsi qu'un ralentisseur rue Saint-Andéol).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4) Travaux de sécurisation rue d'Asnières : demande de subvention

Le maire rappelle qu'un dispositif provisoire a été installé par le Département rue d'Asnières (à proximité du chemin des Troulôts) afin de tester l'efficacité d'un rétrécissement avec une seule voie centrale. Ce dispositif vise en particulier à créer à cet endroit des trottoirs normalisés pour améliorer la sécurité des piétons, mais aussi à faire ralentir les véhicules.

Si ce test est positif, un aménagement définitif sera réalisé pour lequel il convient de transmettre rapidement une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projet départemental « voirie et amendes de police ».

L'estimation des travaux à réaliser, effectuée par le Département s'élève à 33 520 € HT ;

La maîtrise d'œuvre serait confiée à Ingénierie Côte d'Or.

En accord avec le Département, le rétrécissement serait inclus dans la zone 30, celle-ci étant signalée par un panneau clignotant (avec panneau solaire) dont le coût est estimé à 3 451.75 € HT.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

5) Modification horaires du contrat accompagnement dans l'emploi

Afin de répondre à un accroissement d'activités concernant l'entretien des espaces verts de la commune et des bâtiments communaux, le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de l'agent en contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de modifier son contrat de travail à 24 heures hebdomadaires.

6) Contrat d'entretien des chaudières

Suite au remplacement des chaudières de la cantine, des écoles maternelle et primaire ainsi que des logements situés au-dessus de l'école primaire, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de l'entreprise CF Chauffage d'un montant de 370 € par an pour leur entretien.

7) Réfection de la Toiture du lavoir

Suite à plusieurs devis reçus en mairie, le Conseil municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise CURTA d'un montant de 3518.40 € TTC pour la réfection de la partie abîmée de la toiture du lavoir situé place de la Fontaine.

Informations et questions diverses

- La société AXA serait susceptible de se déplacer dans le village pour proposer des contrats aux habitants qui le souhaitent.
- La subvention destinée à l'équipement de la troisième classe primaire avec un TBI, a été acceptée (2 502.95 € de subvention pour un coût de 3 601.90 € TTC). L'installation pourrait être effectuée durant les vacances de la Toussaint.
- La subvention pour la pose de caméras de vidéosurveillance sur la Mairie a été acceptée par le Département (6000 € de subvention sur 10 552 € HT de travaux).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

Le Maire
Philippe MEUNIER

